

# ÉCONOMIE COLLABORATIVE, UN SYSTÈME QUI TEND A SE DEVELOPPER ?

Les nouveaux modes de consommation, de partage et les liens entre les particuliers se développent et constituent aujourd'hui une économie dite collaborative. Sous quelles formes la trouve-t-on, comment se développe-t-elle et quels liens entretient-elle avec l'économie traditionnelle ? Quelles sont les limites de cette forme de partage ou d'échanges, née d'une idéologie allant à l'encontre du capitalisme ?

Pour tenter de répondre à ces questionnements, la plateforme d'échanges dédiée à ce sujet a accueilli en novembre dernier, Madame Dominique ROUX, Professeure à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Directrice du Laboratoire REGARDS et Monsieur Pierre DALBERTO, Délégué territorial à l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville). Cette présente note propose de rendre compte et de résumer leurs propos.

# Consommation collaborative, du rêve à la réalité

La consommation collaborative trouve son essence dans une promesse idéologique : la défiance vis-à-vis du capitalisme, la réaction à la crise économique de 2008 ou plus récemment la sensibilité écologique et sociale à travers le désir d'échanger et le besoin de (re)créer du lien dans une société individualiste. Cette consommation s'étend pourtant sur un périmètre flou et des activités disparates.

Si cette économie a bénéficié de l'essor d'internet comme outil de mise en relation, la réalité est bien différente des aspirations passées. La mise en avant médiatique, l'engouement de la population et la multiplication des initiatives ont fait naître chez certains acteurs conventionnels des opportunités et des perspectives de marchandisation.

## L'économie collaborative en quelques chiffres

**9000** starts-up au niveau mondial  
(Owyang, 2014)

**15 milliards de \$** en 2015  
estimation du marché mondiale de la consommation collaborative (PIPAME, 2015)

et devrait dépasser

**335 milliards de \$**  
en 2025, soit un taux de croissance annuel moyen de

**+ 36,4%** (PIPAME, 2015)

Source : PIPAME (2015), [pwc.fr/fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2016/septembre/economie-collaborative-prevision-de-83-milliards-d-euros-ca.html](http://pwc.fr/fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2016/septembre/economie-collaborative-prevision-de-83-milliards-d-euros-ca.html)

L'économie collaborative se base sur une culture du partage ou la promotion du renoncement à la propriété individuelle au profit de la mutualisation des ressources (objets, services, temps et argent) domine. Mais elle se traduit, selon Botsman et Rogers (2010), sous différentes formes :

-Les marchés de redistribution, de recirculation : don, troc, achat/revente entre particuliers, à travers une cession définitive des biens.

-Les Product-Service Systems (PSS) : fourniture temporaire de biens qui offrent des services à d'autres, ce qui n'implique pas de cession de propriété.

-Les styles de vie collaboratifs à travers la logique du « co -» et du partage soit d'espaces (coworking, couchsurfing, habitat participatif) ou de connaissances (wikis, fablabs) ou encore d'approvisionnement (coopératives d'achats, achats groupés).

Au-delà de cette caractérisation de l'économie collaborative, sa définition n'en reste pas moins nébuleuse. Elle peut alors inclure des biens matériels ou immatériels, être marchande ou non, impliquer un transfert de propriété (don, revente) ou non (location, prêt, mutualisation), passer par la rencontre avec le demandeur ou non ou encore être intermédiée par une plateforme (internet, application...).

Les chercheurs ont analysé les mécanismes de la consommation collaborative et catégorisé les pratiques. Ainsi, elle se découpe en quatre groupes allant d'une logique émergente de marché alternatif (systèmes coopératifs, partage de services) à la logique de marché traditionnel (Blablacar, AirBnB, Le Bon Coin...) avec des degrés de sociabilisation, un engagement des personnes plus ou moins élevé et un rôle soit passif soit actif dans la démarche.

Source : Herbert M. et Collin-Lachaud I. (2017), *Pratiques collaboratives et habitus consumériste : une analyse des mécanismes transformatifs de la consommation collaborative, Recherche et Applications en Marketing*, 32(1) 42-62.

Au regard de cette hétérogénéité, il est difficile aujourd'hui de comprendre les motivations des utilisateurs. Pour décrire les réalités de cette consommation, une enquête en cours de réalisation s'intéresse aux questions suivantes en matière de location de biens entre particuliers : à qui, quoi, comment, pourquoi, quelles bénéfices et contraintes ?

Les résultats de cette enquête montrent que dans l'absolu, tout se loue (outillage, lave-linge, voiture, logements, etc.)... mais tout le monde ne loue pas tout ! et pas à n'importe quelles conditions (bénéfices financiers, sociaux, écologiques). Selon les enquêtés, on ne loue pas de la même manière un logement ou une voiture qu'un bien à usage courant : si le recours à des plateformes offre des garanties ou encore des conseils aux objets ayant plus de valeur, le prêt est davantage pratiqué.

Dans le premier cas, deux visions coexistent : la location de logements, voire de voitures, est vue comme un complément de revenu, un moyen de se constituer un capital et de réinvestir mais aussi un moyen de rencontrer des gens et de partager. Dans le second cas, essentiellement tourné vers les objets d'usage courant, une logique de service prédomine : l'entraide, la création de liens avec le voisinage mais avec une notion de limites à ne pas franchir, « ne pas faire la charité ».

Néanmoins, il existe des liens étroits entre partage et business.

*« En plus, du partage relationnel, y' a le partage, je dirais, de la technique, du savoir-faire. Après tout, je récolte 10€ pour prêter quelque chose et en plus, ça me rapporte que je vais peut-être apprendre des trucs gratuitement »* (Didier, 60 ans, prêt d'outillage).

#### Logements ou voitures

Plateformes  
Mise en conformité des biens (incite les travaux de rénovation, modernisation, adaptation aux attentes du locataire)  
Efforts et petites attentions

#### Location de biens d'usage courant

Voisinage, bouche-à-oreille, entre personnes de connaissances  
Le prêt précède souvent la location  
L'objet est à louer en l'état (peu de préparation, pas d'investissement)

La consommation collaborative héberge des pratiques hybrides (plateformes vs voisinage, logiques économiques vs logiques altruistes). Selon le canal d'échange (plateformes ou non) les activités d'échanges fonctionnent très différemment. Si les plateformes cadrent les activités (accès à l'offreur, systèmes de notation, contrats et garanties) et façonnent les échanges (confiance) sur une base standardisée et bureaucratique, les usagers ajoutent toutefois un supplément d'âme à ces échanges avec des petites attentions, des efforts, de la personnalisation, sans forcément créer des liens durables.

Hors plateforme, le prêt se transforme souvent en location pour ne pas endetter l'autre (lui faire la charité) et pour mettre une distance au don (l'objet doit revenir). La logique marchande sert à créer des barrières et à clarifier les échanges.

*D'après Dominique Roux, « L'économie collaborative : une constellation d'activités disparates aux promesses fortes et aux réalités contractées, 21/11/2019*

## KAPS,

## Kolocation À Projets Solidaires

**Le projet KAPS, initiée par l'AFEV, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, en réponse à un appel à projet national, permet à des jeunes de vivre en colocation et de s'engager auprès des habitants dans des quartiers populaires.**

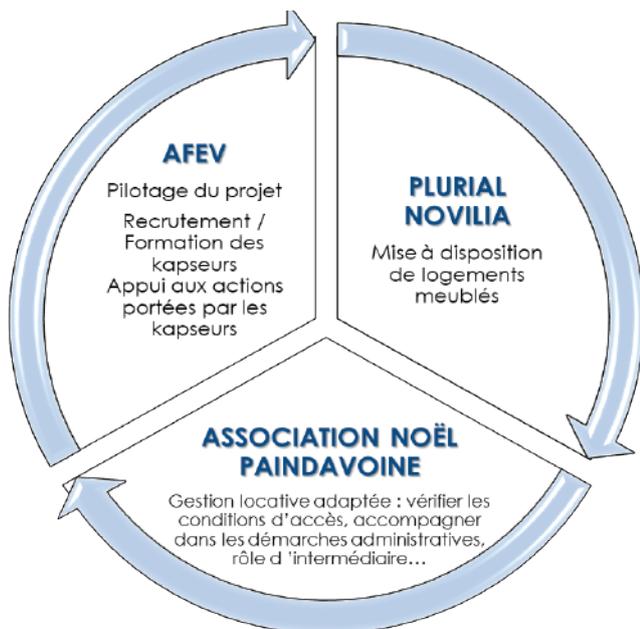
**Inspiré de projets en Belgique (Kots A Projets), l'AFEV lance KAPS en 2010 dans trois villes de France et essaime le concept dans 30 villes, ce qui représente aujourd'hui plus de 600 places en colocation.**

Des jeunes, entre 18 et 30 ans, appelés KAPSEURS, qu'ils soient étudiants, apprentis, jeunes actifs ou en service civique peuvent bénéficier d'un logement en colocation à loyer modéré. En contrepartie, leur est confiée l'animation du quartier à travers des activités solidaires.

Reims compte parmi les 30 villes accueillant des Kapseurs. Si l'AFEV a initié et porte aujourd'hui le projet, elle a pu compter sur deux partenaires pour mettre en œuvre le projet : Plurial Novilia pour la mise à disposition de logements meublés et l'Association Noël Paindavoine pour ses compétences adaptées à la gestion locative.

Deux modèles de colocation sont proposés en France : le modèle en diffus où l'on retrouve quelques appartements dans un quartier et le modèle en résidence avec un immeuble complet dédié à la colocation à projet solidaire.

Le modèle diffus s'est imposé à Reims comme la solution adaptée aux logements proposés par le bailleur social engagé dans le projet.



Modèle de fonctionnement KAPS Reims, source AFEV

Côté Kapseur, le recrutement s'effectue selon des conditions d'engagement : le savoir-être, l'envie, la disponibilité... Ils bénéficient en échange d'un logement de 75m<sup>2</sup>, sur le secteur Croix Rouge à Reims, d'un montant de 210€ (loyer et charges comprises) pouvant être abaissé à 124€ en comptant les Aides Personnalisées au Logement (APL). Attractif sur le plan financier, cette formule séduit des jeunes désireux d'un vivre ensemble, d'un partage d'expériences et qui, bien souvent, arrivent dans une ville qu'ils ne connaissent pas. Pour certains, il s'agit avant tout d'un engagement personnel, en harmonie avec leurs valeurs ou tout simplement l'opportunité de découvrir certains quartiers et faire des rencontres.

L'objectif final recherché par l'AFEV, qui cible ce projet uniquement dans les quartiers prioritaires politique de la Ville (QPV), consiste à faire des Kapseurs des ambassadeurs, des relais entre les politiques publiques existantes sur le quartier et ses habitants. Pour cela, l'AFEV accompagne ces jeunes, les forme sur les politiques en place, la connaissance du territoire et ses acteurs ou encore la méthodologie de projet.

Les actions mises en place au sein des quartiers sont diverses, à l'échelle de l'immeuble généralement :

- Jardinage
- Tournoi avec les jeunes (foot, jeu vidéo...)
- Ateliers décoration (Halloween, Noël, ...)

A l'initiative des Kapseurs, ces actions sont parfois co-encadrées avec des associations locales ou des maisons de quartier comme le Boom Project, en collaboration avec l'association Velours pour la création de fresques, la création musicale et une restitution publique dans le quartier.



Boom Project, Kapseur rémois et Velours, source AFEV

Différence entre les 2 modèles :

Modèle diffus	Modèle en résidence
<p>Action de proximité Voisinage, hall d'immeuble Echanges de services</p>	<p>Appui aux acteurs locaux Action plus large (ex : jardin partagé) Forte capacité de mobilisation et force de frappe importante dans le quartier Mais peut-être perçu comme une « bulle » Passage par un intermédiaire pour agir</p>

« Créer des rencontres tout en essayant de résoudre, en partie, la crise du logement. Comment imaginer un habitat collectif (en colocation pour faire baisser les coûts) mais au service des habitants des quartiers ? » (Pierre Dalberto, Délégué territorial AFEV, plateforme d'échanges AUDRR 21/11/19).

D'après les propos de Pierre Dalberto recueillis le 21/11/2019

- Témoignages KAPS : <https://www.youtube.com/watch?v=9jHV7HuL1F8>
- Autres témoignages : <https://www.youtube.com/user/communicationAFEV/featured>
- <http://www.lab-afev.org/>

- 2019 -

Président de l'AUDRR : Cédric CHEVALIER  
 Directeur de publication : Christian DUPONT  
 Rédaction : Justine TIGÉ  
 Conception graphique : Wafa SEGHIR